



Fédération des chambres  
de commerce du Québec | **fccq**

**Communiqué**  
**Pour diffusion immédiate**

## **Terminaux méthaniers Rabaska et Gros-Cacouna : la FCCQ s'indigne de la campagne de désinformation menée par les groupes d'opposants**

**Montréal, le 14 septembre 2007** – Réagissant à la campagne de désinformation des groupes d'opposants en ce qui concerne les terminaux méthaniers Rabaska et Gros-Cacouna, la Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ) désire réitérer l'importance pour le Québec d'aller de l'avant avec la concrétisation de ces projets, dans la perspective d'un réel développement durable.

En effet, selon la FCCQ, les projets de terminaux méthaniers Gros-Cacouna et Rabaska représentent une opportunité majeure pour le Québec qui lui permettrait d'améliorer sa compétitivité économique, de diminuer la facture énergétique des agents économiques et d'améliorer l'environnement, notamment en réduisant les émissions de GES qui proviennent présentement de combustibles plus polluants, tels que le mazout lourd dont le Québec est le plus important consommateur industriel au Québec.

De plus, selon une récente étude de la FCCQ dont les détails seront dévoilés prochainement, les investissements de l'ordre de 2,2 milliards de dollars permettront de générer environ 8 700 emplois (personnes-années) temporaires. Quant à l'exploitation des terminaux méthaniers, elle permettra de générer des activités en termes de PIB de l'ordre de 60 millions de dollars et de créer environ 400 emplois permanents.

« À la lumière de ces faits, il nous apparaît évident que le Québec doit aller de l'avant avec les projets de terminaux méthaniers Rabaska et Gros-Cacouna. Voilà donc pourquoi, il est plus que jamais nécessaire que les Québécois fassent preuve d'une grande prudence et qu'ils s'interrogent sur les intentions réelles des groupes d'opposants qui, visiblement, agissent sans égards aux risques qu'ils font courir au développement économique, à l'environnement et à la prospérité du Québec », de déclarer la présidente-directrice générale de la FCCQ, Françoise Bertrand.

D'ailleurs, à l'instar du projet de Gros-Cacouna, dont la construction a été approuvée par le gouvernement en juin 2007, le 6 juillet dernier le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) rendait public son rapport sur le projet Rabaska, confirmant du même coup que celui-ci est sécuritaire, justifié et qu'il aura des effets minimaux sur l'environnement, tout en occasionnant de grandes retombées économiques pour le Québec.

En outre, par la concrétisation de ces projets, le Québec serait en mesure d'attirer plus facilement des investisseurs dont les besoins énergétiques sont importants et de faciliter le maintien ou l'expansion d'entreprises déjà présentes au Québec et dont la compétitivité dépend de façon significative de la sécurité des approvisionnements et des coûts de l'énergie.

Enfin, une pénétration accrue du gaz dans notre portefeuille énergétique constituerait un gain social pour le Québec en permettant de libérer de l'électricité qui pourra être utilisée dans des usages à haute valeur ajoutée et donc plus rentables pour Hydro-Québec et l'ensemble des citoyens du Québec. Tous ces avantages économiques se traduiraient par une activité économique accrue et donc par des emplois plus élevés et par des revenus plus importants pour les travailleurs et les entreprises. « En définitive, la concrétisation des terminaux méthaniers Rabaska et Gros-Cacouna représentera une belle démonstration de ce qu'est réellement le développement durable, puisque ces projets répondent tant aux préoccupations environnementales, que sociales et économiques », de conclure Françoise Bertrand.

#### **À propos de la FCCQ**

Grâce à son vaste réseau de 162 chambres de commerce, la FCCQ représente 57 000 membres exerçant leurs activités dans tous les secteurs de l'économie et sur l'ensemble du territoire québécois. Plus important réseau de gens d'affaires et d'entreprises au Québec, la FCCQ est l'ardent défenseur des intérêts de ses membres au chapitre des politiques publiques, favorisant ainsi un environnement d'affaires innovant et concurrentiel.

- 30 -

Renseignements :

Maryse Beaumier-Robert  
Coordonnatrice aux communications  
Fédération des chambres de commerce du Québec  
Tél. : (514) 844-9571, poste 3242